



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

Programme National de Lutte contre le Paludisme

# IEC ASPERSION INTRADOMICILIAIRE

## Manuel du Participant Relais

3e version  
Février 2010



PROJET SANTE COMMUNAUTAIRE/PMI

Mis en œuvre par:



## INTRODUCTION

Au Sénégal, le paludisme reste toujours un problème de santé publique malgré les efforts fournis par les pouvoirs publics et les partenaires au développement. Il constitue une menace sérieuse à la santé des populations en général et celle des enfants et des femmes enceintes en particulier. C'est aussi un frein au développement économique et social du pays. Avec les interventions mises en place, des résultats encourageants ont été enregistrés ces dernières années mais beaucoup reste encore à faire.

Les stratégies développées dans le cadre de la lutte contre le Paludisme sont centrées essentiellement sur la prévention et la prise en charge des cas à tous les niveaux. Les principales mesures de prévention mises en œuvre au Sénégal sont le traitement préventif intermittent (TPI) chez la femme enceinte, l'utilisation de la moustiquaire imprégnée à longue durée d'action (MILDA).

Grâce à l'appui du PMI (Initiative du Président Américain contre le paludisme), une mesure de lutte supplémentaire est venue renforcer le dispositif en place depuis 2007. Il s'agit de l'ASPERION INTRADOMICILIAIRE d'insecticide à effet rémanent (AID).

L'AID consiste à pulvériser l'intérieur des **pièces** avec un produit recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette stratégie a été utilisée avec succès dans de nombreux pays comme l'Afrique du Sud, la Zambie, la Tanzanie, l'Angola où elle a protégé des millions de personnes.

Au Sénégal, la contribution des AID dans la réduction de la morbidité et mortalité palustre dans les trois districts tests ( Richard Toll, Nioro et Vélingara) a été notable. Cet acquis a justifié en 2010 l'extension de l'AID dans trois autres districts (Guinguinéo, Koumpentoum et Malem Hodar ).

Le présent document est un manuel du participant. Il est destiné aux relais communautaires. Ces acteurs communautaires ont un rôle primordial dans l'AID qui consiste à informer, éduquer et mobiliser les populations.

Le manuel du relais constitue un document de soutien à la formation des acteurs communautaires pendant la formation. Il met l'accent sur les éléments essentiels de ce qu'ils doivent faire.

Les illustrations contenues dans le guide font du manuel du relais un outil multifonctionnel. Il sert à la fois d'aide mémoire et de support IEC aux acteurs communautaires instruits, alphabétisés ou non. Il est important que l'acteur communautaire apprenne à comprendre les images au cours de sa formation. C'est à cette condition que le manuel pourrait réellement lui être utile.

## 1. RAPPEL SUR LE PALUDISME

### Ampleur et gravité:

- Au Sénégal, Le paludisme est l'une des maladies les plus fréquentes chez l'enfant. Elle est aussi parmi les maladies qui tuent le plus grand nombre **d'enfants de moins de 5 ans.**

- Le paludisme associé à **la grossesse** est très dangereux. Il fait courir de graves risques à la mère et à l'enfant qu'elle porte.

- Le paludisme est également dangereux chez les autres personnes.

- Les cas de paludisme sont plus nombreux pendant l'hivernage et la période des récoltes. Il diminue le rendement des travailleurs et réduit ainsi les moyens d'existence des familles et l'économie du pays.

### ♦ Causes et modes de transmission du paludisme

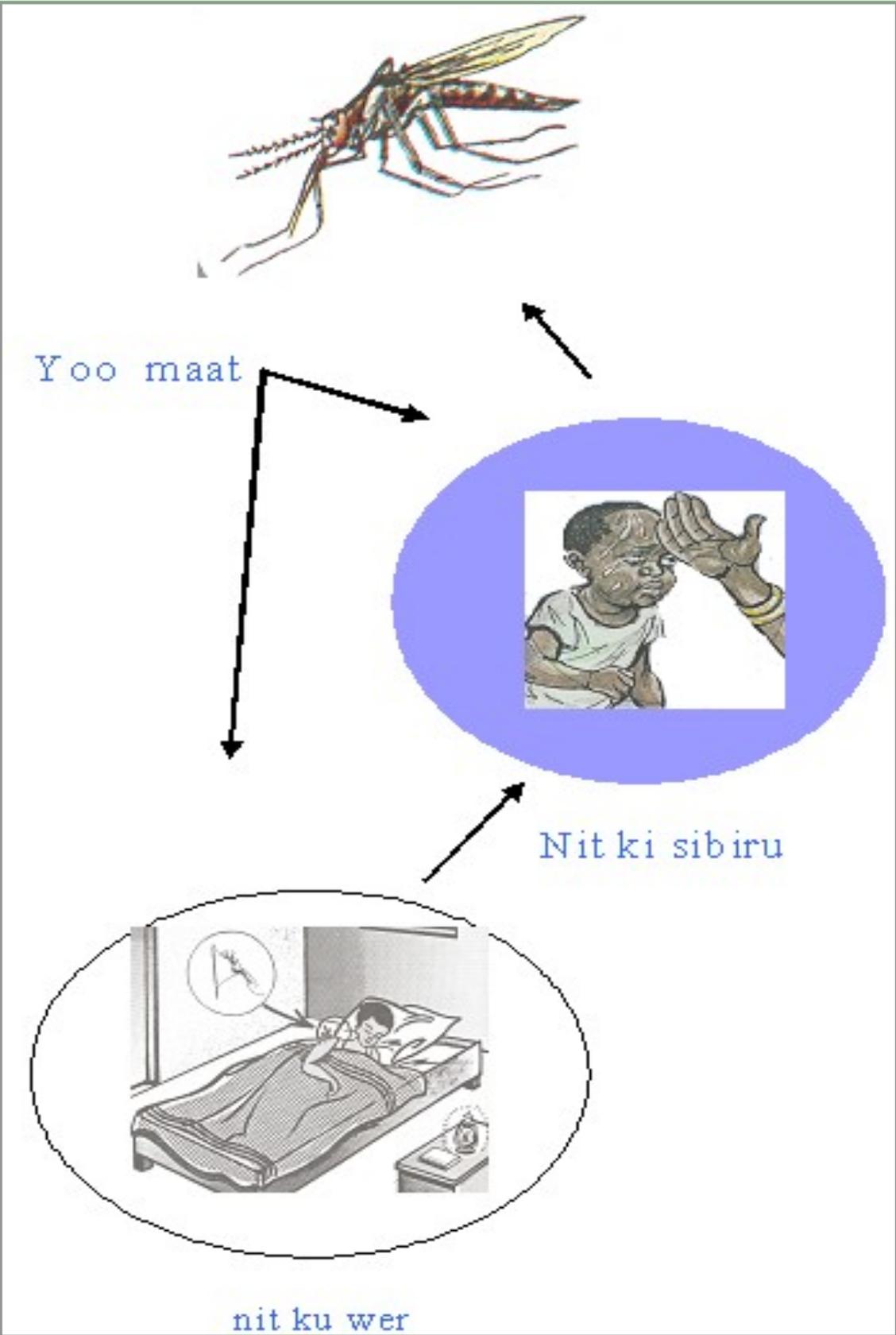
- Le parasite responsable du paludisme vit dans le sang d'un homme malade ou dans l'organisme de la femelle du moustique appelé « anophèle » qui a déjà piqué un homme malade.

- L'anophèle transporte le parasite du paludisme en piquant une personne malade et en allant ensuite piquer un autre personne en bonne santé. Le parasite introduit dans le corps de la personne va se multiplier au fil des jours et donner la maladie. Le corps chaud est un signe principal du paludisme.

- Seule l'anophèle femelle transmet le paludisme.

- Les autres moustiques peuvent piquer mais ne donnent pas le paludisme.

MODE DE TRANSMISSION DU PALUDISME





# MÉTHODES DE PRÉVENTION DU PALUDISME

Image N° 2



Image N° 3

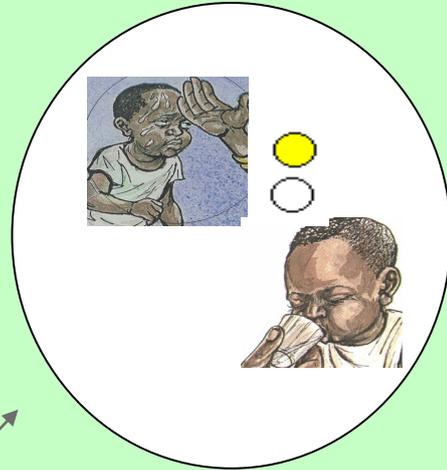


Image N° 1

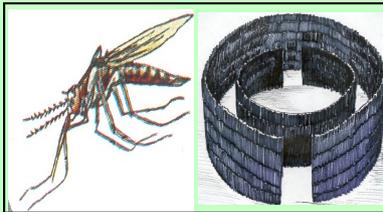


Image N° 4



Image N° -6



Image N° 5



## C'EST QUOI L'AID?

Image N° -7



Opérateur entrain de traiter une pièce

Image N°6



Applicateur entrain de mélanger l'insecticide dans la cour d'1 maison

Image N° 8



1 autre applicateur traitant les murs d'une pièce

## 2. INFORMATIONS DE BASE SUR L'AID

### ◆ C'est quoi l'AID?

- L'AID consiste à pulvériser l'intérieur des chambres avec un insecticide efficace et durable pour lutter contre les moustiques qui transmettent le paludisme (anophèle femelle).

### ◆ Mode d'action de l'AID

- L'anophèle qui donne le paludisme aime se reposer sur un support à l'abri de la chaleur et de la lumière comme l'intérieur des chambres.

- L'anophèle pique la nuit et préférentiellement à l'intérieur des chambres

- Après avoir piqué, il préfère se reposer dans les habitations.

- L'AID tue le moustique qui se repose sur le mur des chambres traitées. Le moustique peut mourir immédiatement ou plus tardivement.

### NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

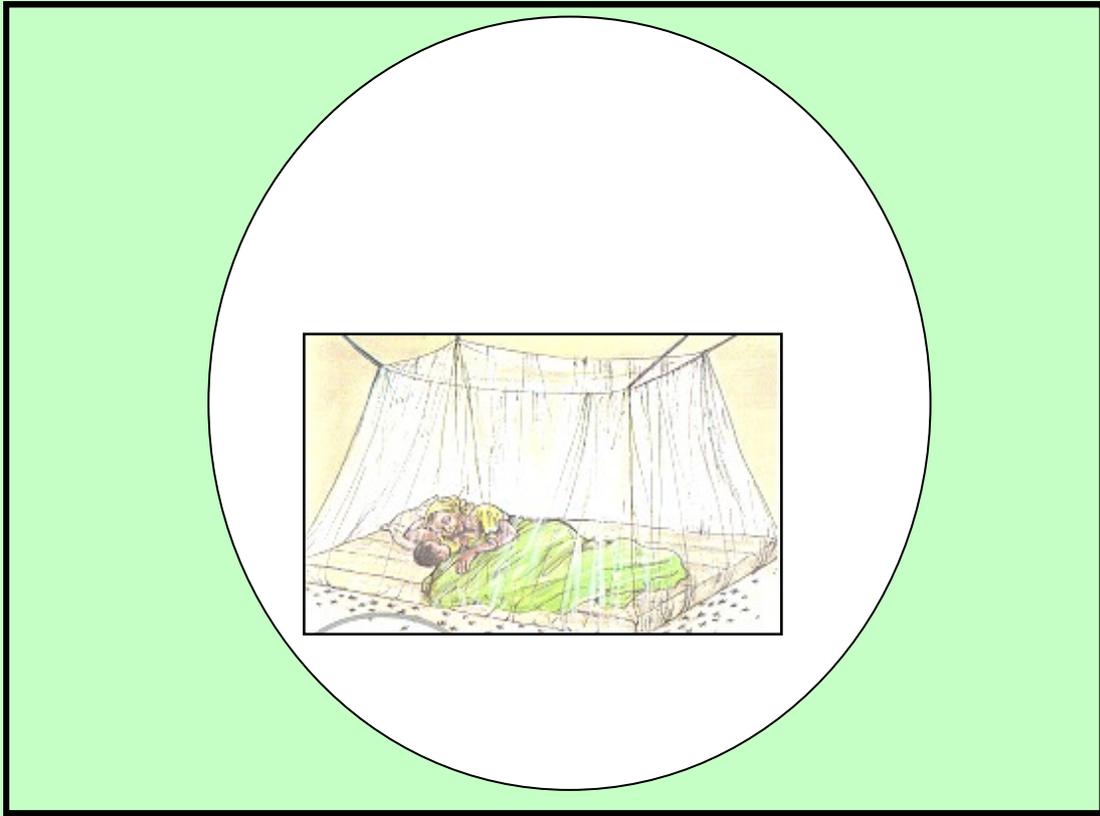
.....

.....



**AID ET UTILISATION DE MI**

Image N° 8

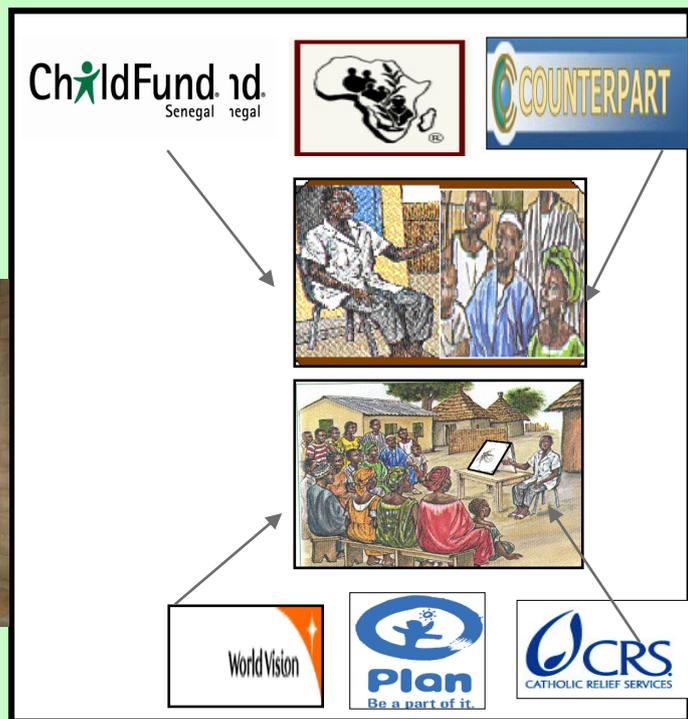


**ACTEURS DE L'AID**

Image N° 9



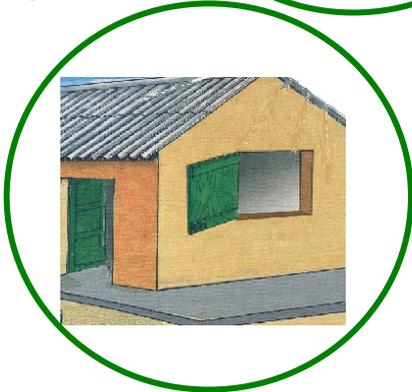
Image N° 10





**HABITATIONS ÉLIGIBLES**  
**SURFACES QUI NE SERONT PAS PULVÉRISÉES**

Images N° 11

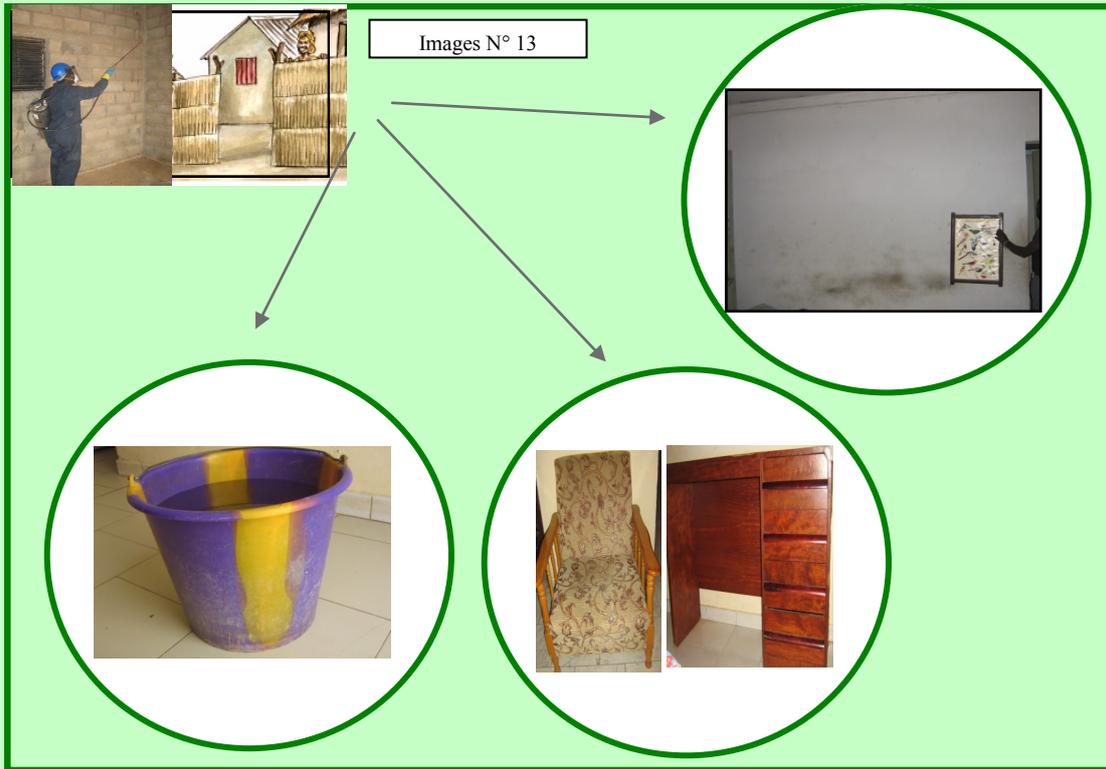


Images N° 12

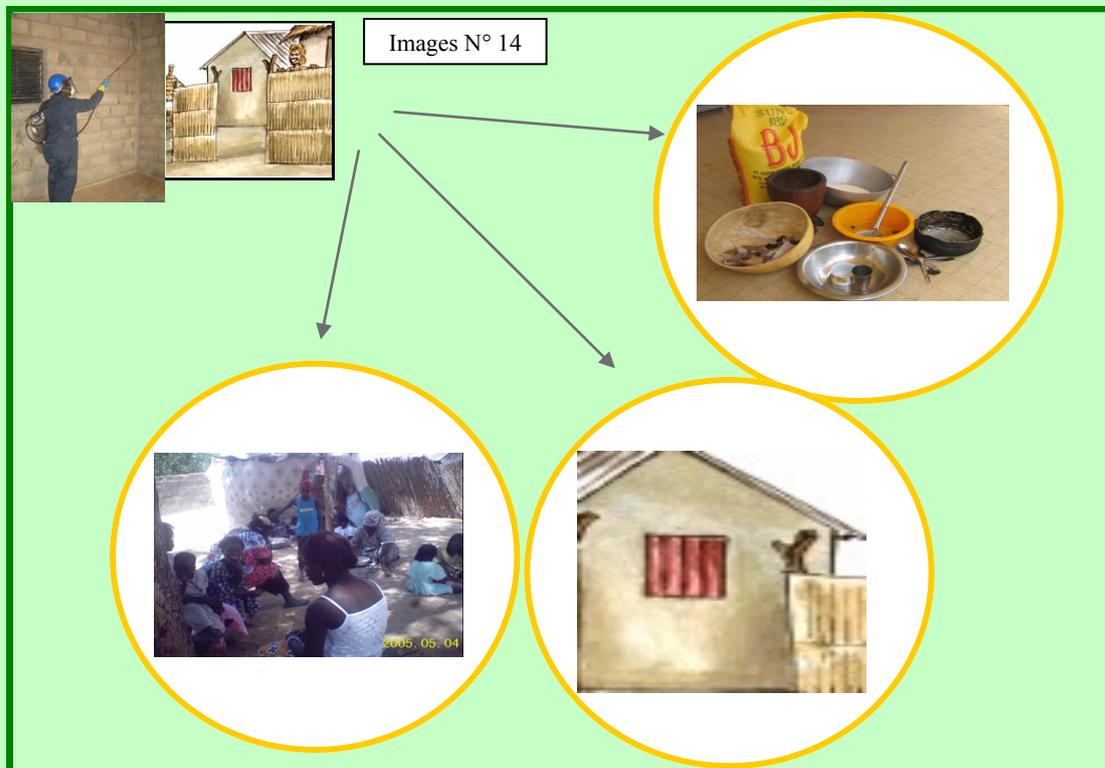




## DISPOSITIONS A PRENDRE POUR FACILITER L'AID



## DISPOSITIONS A PRENDRE POUR PRÉVENIR LES EFFETS SECONDAIRES



♦ **Dispositions à prendre après pulvérisation des pièces**

Un adulte entre dans *la pièce* au moins 2 heures après la pulvérisation pour :

- aérer les pièces (ouvrir portes et fenêtres) ;
- nettoyer les restes de produit qui sont sur le plancher;
- Eviter que les enfants et les animaux n'entrent dans les pièces avant que les restes de produit sur le plancher soient balayés ;
- Balayer régulièrement les insectes (cafards, mouches...) qui meurent après avoir touché les surfaces traitées : c'est pour éviter que les animaux les mangent et tombent malades ;
- Enfouir ou jeter dans une latrine les insectes et les déchets des produits
- Se laver les mains avec de l'eau et du savon après le nettoyage des chambres
- Ne pas plâtrer ni peindre les murs après que le domicile ait été pulvérisé.

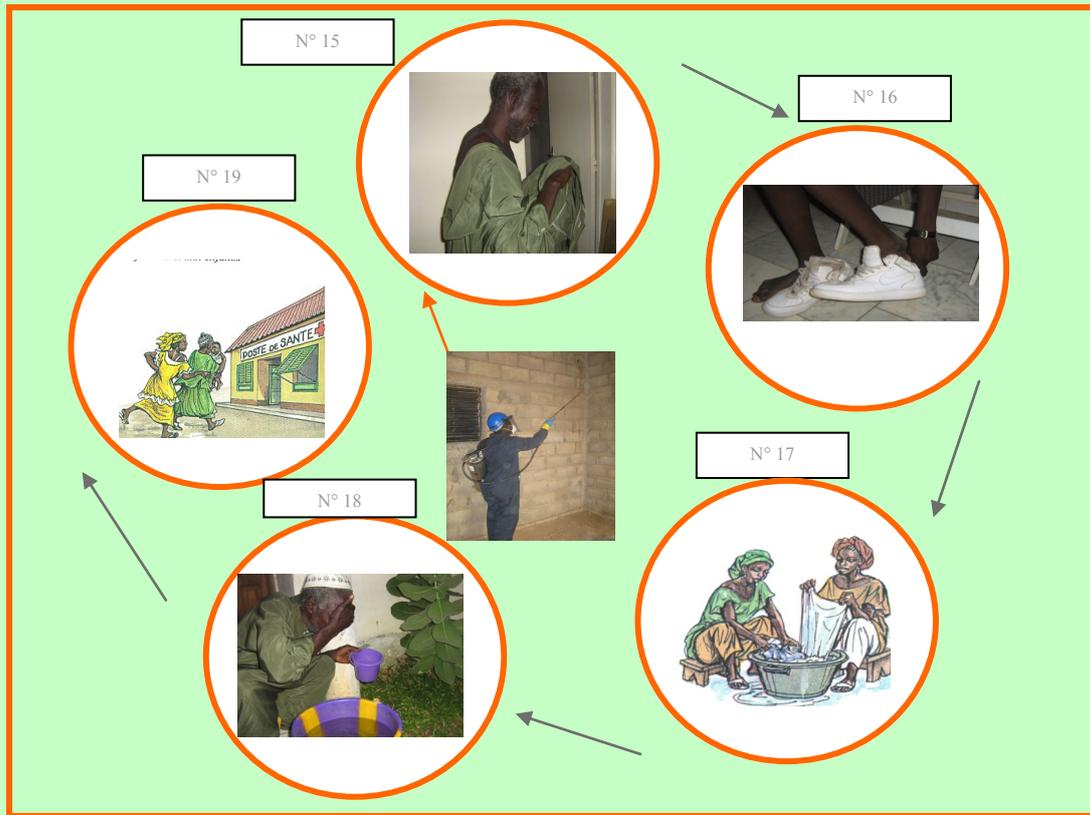
♦ **Dispositions à prendre en cas de contact avec le produit**

- Enlever immédiatement les habits et/ou les chaussures touchés ;
- Se laver immédiatement les parties touchées avec beaucoup d'eau ;
- Tremper les habits touchés et les laver
- Essuyer les chaussures touchées avec un morceau de linge mouillé
- Si l'irritation persiste, aller au poste de santé ou au centre de santé le plus proche.

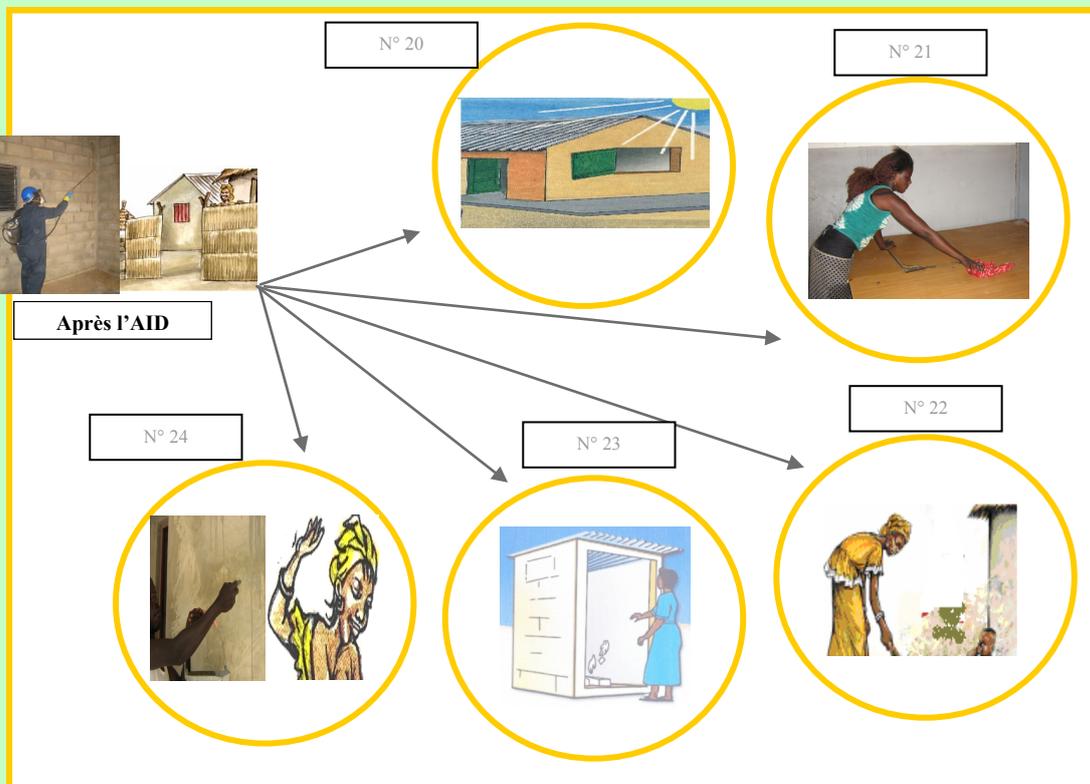
**En cas de contact avec les yeux:**

- Se rincer immédiatement les yeux et les sourcils avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation persiste, aller au poste de santé ou au centre de santé le plus proche.

## DISPOSITIONS A PRENDRE EN CAS DE CONTACT AVEC LE PRODUIT



## DISPOSITIONS A PRENDRE APRES L'AID



## 5. TACHES DU RELAIS AVANT L'AID

Avant le démarrage de l'AID, les Relais et volontaires ont des tâches essentielles à exécuter :

- Organiser des séances de plaidoyer et de mobilisation communautaires sur l'AID
- Animer des causeries,
  - Participer aux émissions radiophoniques
  - Organiser des réunions communautaires pour expliquer l'AID aux populations
- Faire une première visite à domicile (VAD) dans chaque maison au moins 15 jours avant l'AID
- Faire une deuxième visite dans chaque maison 24 à 48 heures avant le démarrage de l'AID pour expliquer les dispositions pratiques à prendre le jour du passage des opérateurs
- Accompagner les applicateurs le jour de l'aspersion pour préparer les populations à prendre les dispositions nécessaires et gérer les éventuels cas de réticence.

### ◆ Comment faire la première visite à domicile sur l'AID?

#### **La première visite à domicile s'effectue:**

- 15 jours avant la date prévue de la pulvérisation par les Relais et Volontaires.
- Toutes les maisons de tous les quartiers et villages doivent être visitées et informées sur les avantages et les dates de passage.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TACHES DU RELAIS AVANT L'AID

N° 24



1 mois avant

N° 25



♦ **Comment faire la première visite à domicile sur l'AID?**

**La première visite à domicile s'effectue:**

- 15 jours avant la date prévue de la pulvérisation par les Relais.
- Toutes les maisons de tous les quartiers et villages doivent être visitées et informées sur les avantages et les dates

***Dispositions pratiques à conseiller au cours de la première VAD***

La 1<sup>ère</sup> visite vise aussi à informer les familles sur les dispositions pratiques à prendre avant, pendant et après les aspersion:

- Où mettre les meubles,
- Quels bagages sortir de la chambre et quels autres bagages ranger au milieu de la chambre,
- A quelle distance placer les animaux/volaille
- Qui supervisera le respect des dispositions à prendre pendant et après l'AID

**La deuxième visite à domicile**

- sera effectuée 24 à 48 heures avant le début des pulvérisations.
- Elle vise à compléter, préciser ou corriger les informations données au cours de la 1<sup>e</sup> visite.

**NOTES**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

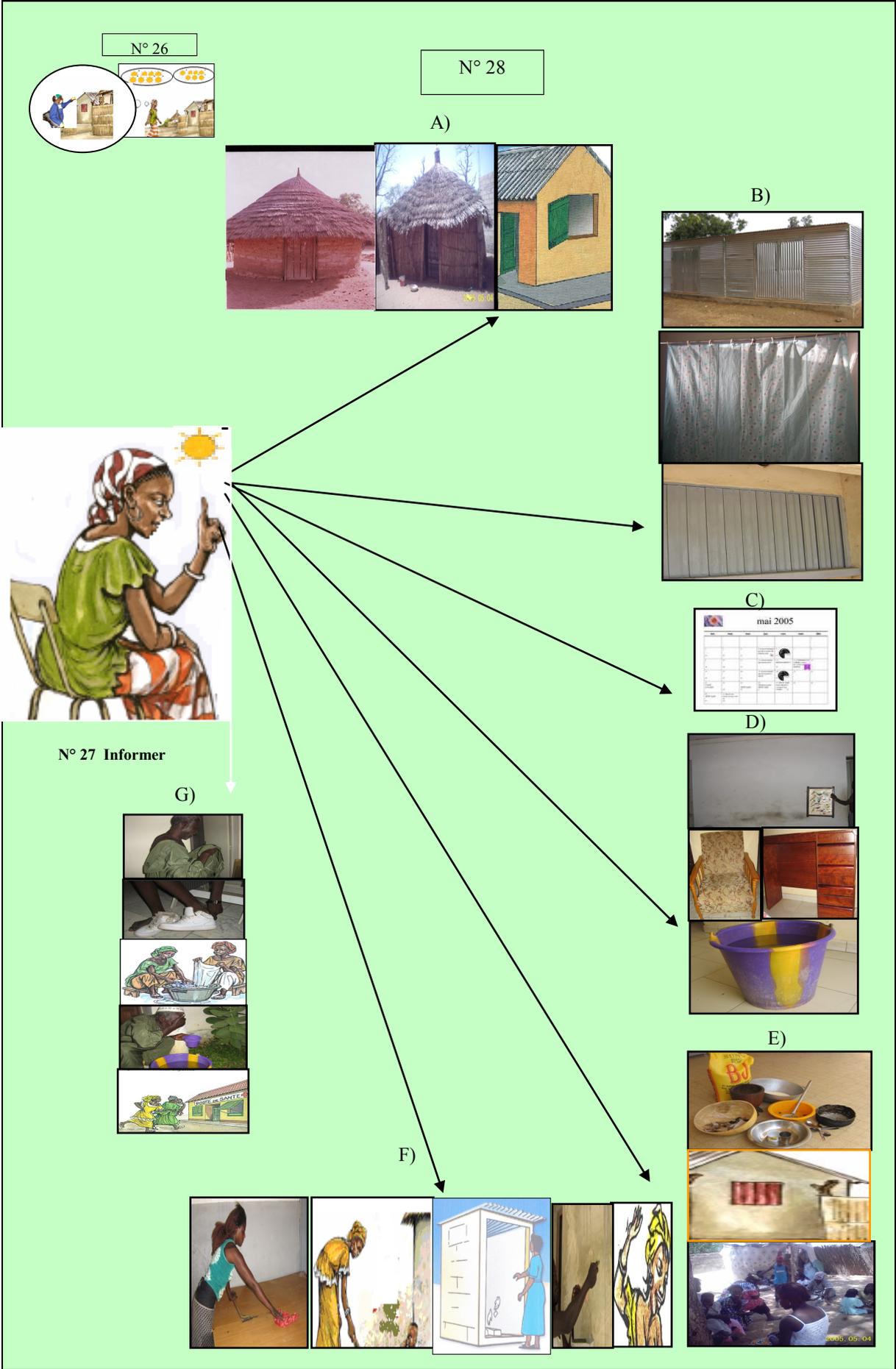
.....

.....

.....

.....

.....





# VISITE À DOMICILE APRÈS L'AID?

N°29



Après l'AID

N°30

A)



B)



C)



D)



### **SENSIBILISATION APRÈS L'AID**

**La sensibilisation après l'AID portera sur les moyens de prévention du paludisme.** Il s'agit d'expliquer qu'après l'AID :

- les personnes doivent continuer d'utiliser la Moustiquaire Imprégnée parce qu'elle complète l'AID ;
- le traitement préventif intermittent chez la femme enceinte doit être poursuivi,
- le traitement précoce des cas simples au niveau de la case doit être poursuivi
- la reconnaissance des signes de gravité pour une recherche de soins appropriés doit être poursuivie
- la mobilisation des communautés pour des activités d'hygiène et d'assainissement du milieu (set setal) doit se poursuivre.

### **COMMENT "GÉRER LES RUMEURS" ?**

Pour gérer les rumeurs, le relais et le volontaire doivent:

Avant, pendant et après l'AID, au cours des plaidoyers, causeries , VAD , émissions radio-phoniques et à toutes les autres occasions, préciser que :

- l'AID est surtout efficace contre les moustiques qui transmettent le paludisme.
- Après l'AID il peut y avoir des moustiques qui piquent mais ne transmettent pas le paludisme.
- les moustiques transmetteurs du paludisme se reposent dans les maisons avant de piquer et se reposent dans les maisons après avoir piqué
- l'AID tue les moustiques qui se posent sur les surfaces traitées;
- L'insecticide n'est pas nocif si les populations respectent les dispositions à prendre.

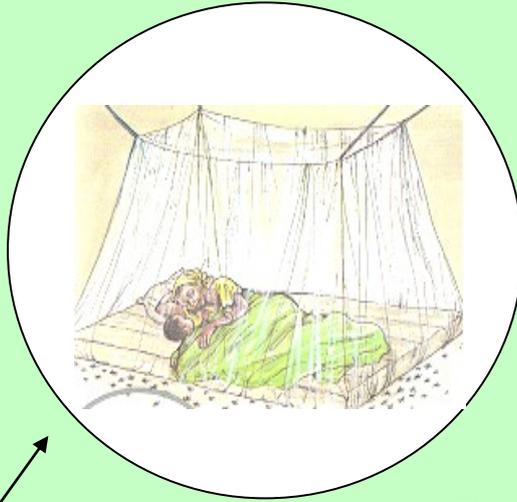
**SENSIBILISATION APRÈS L'AID**

N° 31



Après l'AID

A)



B)



C)



D)

